

FORMATION

Soutien financier pour aJir

L'association aJir, qui soutient les jeunes élèves francophones à la recherche de places d'apprentissage, va recevoir un appui financier de 85 000 fr. de la part du Conseil municipal. L'association, créée en 2007 par des personnes issues de l'enseignement et de l'économie privée, va recevoir le même montant de l'Office cantonal de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle.

Avec cette somme, le travail d'aJir est assuré pour l'année scolaire 2011-2012. La prise en charge des élèves débute au deuxième semestre de la 7e année et dure jusqu'à la fin de la première année de formation professionnelle. ● **C-SAM**